

Fiche salarié intérimaire

Toutes les informations requises dans cette fiche sont nécessaires à l'exercice des missions du professionnel de santé. En cas de fiche mal remplie, incomplète ou non fournie, le médecin ou l'infirmier se réserve le droit de ne pas recevoir le salarié intérimaire en visite. Cette fiche est à remplir à chaque visite et sera conservée dans le dossier médical du salarié.

AGENCE D'EMPLOI (AE)	ENTREPRISE UTILISATRICE (EU)
Date :	Raison Sociale EU :
N° Adhérent :	Adresse :
Nom de l'agence :	CP : Ville :
Nom du déclarant :	Tel : Mail :
Signature et/ou cachet de l'AE :	Nom du service médical de l'EU et nom du médecin :
	Tel : Mail :

SALARIÉ INTÉRIMAIRE		
Nom du salarié :	Date de recrutement dans l'AE :	
Prénom :	Date et heure du RDV :	
Date de naissance :	Durée prévue de la mission :	
Téléphone mobile :	Déjà venu au CMSM :	OUI NON
Adresse du domicile :		

EMPLOI(S) ET RISQUES PROFESSIONNELS					
Emploi(s) : *	*		*		
Mission actuelle :		Lieu :			
Horaires et jours travaillés :					
Nature des travaux et exigences particulières :					
Aucun risque connu	Travail de nuit	Travail en hauteur	Chambres frigorifiques	Bruit	Vibrations
Machines dangereuses, préciser :					
Agents chimiques, préciser :					
Autres dangers, préciser :					

Risques déterminant un Suivi Individuel Renforcé (SIR) :

Risques	Examen d'aptitude spécifique*
Amiante	Opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage Manutention manuelle de charges supérieures à 55 kg Conduite d'équipements de travail nécessitant une autorisation de conduite Chariot élévateur Pont roulant Nacelle Engin de chantier Grue
Plomb	
Agents CMR 1A et 1B	
Agents biologiques des groupes 3 et 4	
Rayonnements ionisants	
Risque hyperbare	
Montage / démontage d'échafaudages	

* Joindre à cette fiche la copie de tout document utile (permis, formations...)

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)			
Gants	Chaussures de sécurité	Casque	Lunettes de sécurité
Bottes	Vêtements de protection	Masque respiratoire	Protections auditives
Autres EPI, préciser :			
L'EU vous a-t-elle fourni la fiche de poste : OUI NON (si oui, en transmettre une copie au médecin du travail)			
Y-a-t-il une procédure d'accueil des intérimaires au sein de l'EU : OUI NON			